

## CAPD du 28 juin 2018

### Déclaration préalable du SE-UNSA

Nous tenons tout d'abord à remercier les services administratifs pour les documents envoyés et les nombreux échanges que nous avons pu avoir.

Le dialogue social a été conséquent lors de cette fin d'année et nous vous remercions madame la directrice académique. La preuve en est avec le GT passage à la hors classe, le GT AESH/AVS et le GT directeur.

En effet, nous réaffirmons notre attachement au travail préalable effectué en groupe de travail. C'est l'occasion d'avoir une réflexion collective en toute transparence et permettant à tous d'avoir le même niveau d'informations.

Une certaine « respiration » est donnée pour une mobilité géographique ou professionnelle : à notre connaissance plusieurs détachements ont été validés, des EXEAT de même, un congé de formation. Pour les demandes de temps partiel, nous avons connaissance de l'obtention de 80%. Tout cela va dans le bon sens, à nos yeux. Mais .... Nous avons été énormément sollicités par les demandeurs de temps partiel qui n'avaient toujours pas de réponse mi-juin ! Cela génère stress et angoisses inutiles, quoique... Nous dénonçons la soi-disant incompatibilité nature du poste avec un temps partiel. Nous évoquerons quelques situations dans cette CAPD. Et que dire de la collègue demandant un mi-temps et voyant la compensation de son mi-temps indiqué dans les vœux proposés à cet ajustement début juin et qui a reçu mi-juin l'avis défavorable pour sa demande de mi-temps. Nous contestons ardemment votre avis, qui dans ces conditions, rend la situation très anxiogène. Nous vous avons écrit dans ce sens, mais sans réponse.....

#### *Définition :*

« **Le burn-out est un choc émotionnel, physique et mental qui fait valser votre vie** ».

Pour cette collègue, c'est le cas actuellement, qui est d'ailleurs en arrêt de travail malgré une forte volonté.

Nous vous faisons lecture d'un SMS reçu ce matin très tôt : « Bonjour, silence radio de l'inspection académique concernant ma disponibilité... Que dois-je faire ? Quel espoir encore possible ??? Sinon quel recours et si je dois envisager une démission quelle démarche mettre en place ? Merci »

Concernant le passage à la hors-classe nous pouvons constater que la prise en compte de l'ancienneté de grade, et non l'AGS, défavorise de facto les enseignants qui ont eu une carrière d'instituteurs avant de passer dans le corps de professeur des écoles. De ce fait, certains enseignants vont partir en retraite sans avoir pu accéder à la hors-classe, tout en étant aussi méritant que les autres. Par ailleurs, l'appréciation étant conservée pour les campagnes de promotion ultérieures, faut-il inciter les collègues à demander un rendez-vous carrière pour faire évoluer leur situation ?

Comme chacun aura pu le constater, la carrière des enseignants subit de profondes mutations qui nécessitent toute notre attention et une véritable concertation, d'où l'importance du dialogue social. Celui-ci ne semble pas être la priorité de ce gouvernement, mais la Nièvre a toujours été une terre d'exception voire d'innovations politique et sociale.

Pour preuve, notre stage co-organisé avec la MGEN sur le thème « Bien-être et travail, accord possible ? » avec la participation du conseiller carrière et mobilité du rectorat, de l'assistante sociale de la direction académique et de nombreux membres du CHSCT ; il a été un réel succès suite aux retours de nos presque 30 participants. Le message essentiel pour nos collègues a été : quelque soit la difficulté rencontrée, vous n'êtes pas tout seul. Madame la directrice académique, nous vous remercions de nous avoir permis de l'organiser dans de bonnes conditions.

*Les élus SE Unsa de la CAPD de la Nièvre : Céline COGNET, Cécile LANOUE, Corinne AUGENDRE, Philippe SANCHEZ et Eric Guyot.*